

estoit leur conducteur et le lieutenant de mon<sup>sr</sup> de Haultepenne. Le fr d'Alleyn est fort blesé et trois ou quatre aultres ausfi blesez , mais peu, le Capitaine La Riviere mort et environ xx foldatz morts et plusieurs blesez , car on a combattu comme en campagne. Les prisonniers disent que les bourgeois les ont fait venir, dont on informera plus particulièrement (i), surquoy je prieray Dieu vous donner ,

Monseigneur , en santé tres longue et heureuse vic. De Berges ce ve jour de Decembre 1581.

Vrē tres humble et obeysfant serviteur

La Garde (k).

#### IV.

*Van denzelfden aan den Hoofdschout, Schepenen en Dekens der stad Gend.*

Mesieurs. Je ne veul obmettre de vous advertir que je suis seurement informé, que l'ennemy a quel-

(i) Men vergelijke omtrent deze gebeurtenis BOR, WAGENAAR en anderen.

(k) Het opschrift was: à Son Ex.<sup>ce</sup>

Deze Fransche Edelman bezat den rang van Colonel, en verwierf zich grooten roem. Hij kwam in eenen togt tegen den vijand door het springen van een stuk geschut om , door velen beklaagd wordende, omdat hij eerlijk en vroom den Prins van Oranje en de Algemeene Staten gediend had, en bij vele gelegenheden, gelijk hier, gewigtige diensten had bewezen. Van Meteren, D. I, 215.

quelques intelligences sur votre ville, et que mesme il l'asseure d'avoir à sa devotion quelques habitans, et pourtant je vous prie de donner ordre a la seurete de votre Ville et de communiquer avecq mes<sup>rs</sup> du Conseil d'Etat et ceulx du Conseil de Flandres, pour adviser aux meilleurs moiens pour vostre assurance. Et comme je suis bien adverti de long-temps que Champaigny faict beaucoup de mainées à Gand, mesmes qu'il tient ordinairement des parolles tendantes à sedition et à faire esmouvoir le peuple, puisqu'ainfi est que mes<sup>rs</sup> de Gand n'ont trouvé bon qu'il fust méné ailleurs, au moins je vous prie d'adviser aultre moien, afin qu'il ne puisse faire aucun mal. Et quant à moy je n'en scai point d'aultre se tenant à Gand, si non de le commettre en la charge de mon<sup>r</sup>. De Rihove ou quelqu'un qui en face bonne et seure garde, à quoy derechef mes<sup>rs</sup> je vous prie vouloir entendre. Et sur ce, apres m'estre tres affectueusement recommandé à vos bonnes graces, je prie Dieu vous avoir,

Mes<sup>rs</sup>, en sa S<sup>te</sup> garde et protection. D'Anvers  
le xix<sup>e</sup> jour de Decembre 1581.

Vr̄e bien bon amy à vous faire service,

Guill<sup>e</sup> de Nasfau. (1)

v.

---

(1) Het opschrift was: Messieurs grand baillif, premier Eschevin, Doyens et autres du Conseil de la Ville de Gandt